

LA NATION

JOURNAL CANADIEN POUR LE PEUPLE CANADIEN

Bureau à Saint-Jérôme : Rue Labelle.

HEBDOMADAIRE.

Bureau à Saint-Jérôme : Rue Labelle.

SAINT-JEROME, SAMEDI 9 FEVRIER 1907.

AVIS IMPORTANT

Nous tenons à avertir nos clients et abonnés que toutes les affaires concernant l'administration du journal doivent se faire à notre bureau à Saint-Jérôme.

Les remises d'abonnements, annonces, impressions, etc., doivent être adressées exclusivement à "LA NATION, Saint-Jérôme."

Nos clients s'exposent à payer deux fois s'ils négligent de se conformer à cet avis.

Toutes correspondances ou manuscrits doivent nous être adressés directement à Saint-Jérôme au plus tard le mardi soir.

Le Gouvernement récréatif

Le session à Québec bat son plein; ce sera tôt fait, un tour de main et l'ajournement. Nous avons élu depuis quelques années assez d'imbéciles, de discoureurs de boursicotiers, d'écumeurs et de braves gens qui n'en peuvent... que nous avons actuellement le gouvernement récréatif et amusant.

C'est drôle mais c'est désolant de voir à l'œuvre nos fantoches de l'Assemblée Législative, conduits par le solonnel M. Gouin.

La politique dans la Province de Québec consiste tout en blagues, en vantardises et en harangues.

Voyez plutôt ce qui se passe depuis quelques années à Québec.

L'on a décidé, sur un budget de cinq millions, d'augmenter la subvention de l'école polytechnique de \$3,000. Ce n'est pas une merveille, ce n'est pas le Yukon \$3,000, quand la Province d'Ontario vient d'augmenter son budget de l'instruction publique, en une seule année, de \$700,000, avec des ressources guère plus considérables que celles de notre province.

Oui, mais il faut dire au peuple, au gogo que c'est une affaire mirobolante: Les ministres, les députés viennent à Montréal, se font interviewer, parlent dans les banquets, retournent à Québec, sur le parquet de la chambre, deux, trois ministres, dix députés exposent et réexposent le projet, le tournent sous toutes ses faces. C'est là la blague.

L'on donnera vie à des compagnies, à des syndicats d'accaparement, l'on vendra des milliers de milles carrés de notre domaine forestier, l'on sacrifiera nos pouvoirs hydrauliques, l'on nous livrera pieds et poings liés à un trust vampire, l'on votera une loi inique, tout cela se fera en silence, passera

comme une lettre à la malle. La presse ministérielle ou vendue emboîtera le pas avec les ministres, publiera des portraits de centaines ou reproduira des binettes de policiers, vous n'entendrez parler de rien et tout sera dit. La politique chez nous, c'est pour blaguer le monde.

La colonisation a toujours compté chez nous, comme une de nos grandes œuvres nationales: nous voulons garder nos gars pour cultiver notre sol.

M. Parent Siméon fatigué, un bon jour, des plaintes qui lui venaient de toutes parts, nommé avec flâta, une commission de colonisation, ceci occupe toute une session de notre Assemblée Législative. Le sujet en vaut la peine. La commission nommée va faire un petit tour dans chacune de nos régions de colonisation, traîne les colons, entend, apprend beaucoup de choses, refuse d'entendre et d'apprendre beaucoup de choses, très intéressantes, fait rapport à la Chambre, puis... plus rien.

M. Jean Prévost arrive tout ébouriffé au ministère de la Colonisation, s'empare de la roue, et crie: "colons qui souffrez, venez à moi, voyez mon panache et suivez moi. Le dit ministre convoque un grand congrès, les gens se déplacent, les colons se mettent en frais, tout le monde zélé est en branle, pendant trois jours toute ministre continue de crier: "colons qui souffrez, venez à moi."

Le congrès, les discours sont finis, tout est fini, n'attendez rien de plus, tout est fini et bien fini. C'était beau et c'est suffisant.

L'automne dernier, les ministres Gouin, Allard assistent à toutes les expositions de comtés, font des discours et des promesses, des promesses et des discours. Oui, eh bien, c'est fini, qu'attendez-vous de plus? Vous avez goûté les discours, c'est suffisant.

Depuis combien de temps entendez-vous M. Gouin promettre de sa voix chaude et sympathique qu'il va faire quelque chose pour l'instruction publique? Que de discours, que de promesses? Comme résultat: la chambre d'Assemblée Législative votera \$3,000 pour l'école polytechnique de Montréal.

C'est tout, c'est fini, nous votons \$3,000, c'est admirable.

Reste la question des subsides fédé-

raux à laquelle M. Gouin semble avoir consacré sa vie.

Depuis 1879 que les gouvernements qui se sont succédés à Québec, rouges et bleus travaillent à régler cette question.

M. Gouin en fait l'œuvre de sa vie. Que de discours, d'articles de journaux, de banquets, les gazettes ministérielles ne peuvent suffire. La question va se régler. Oui, mais ça peut prendre des années, l'on va faire deux élections encore avec cette question, et que de discours, mon Dieu, que de discours???

Pendant ce temps là les écumeurs, les boursicotiers, les marchands de bois, petits et grands, etc., se donnent rendez vous à Québec, écoppent à même nos revenus publics et privés, à même nos ressources nationales et domestiques.

Les discours et les programmes sont le voile qui cache la farce qui se joue derrière le rideau. La farce est assez intéressante, mais la province, mais le peuple sont les dindons de la farce.

Il est de l'étoffe du pays le jeune!

Oui, vraiment! le jeune Lavergne, de Montmagny, est de l'étoffe du Pays; c'est l'homme que rêvaient les poètes de l'antiquité, qui pouvaient être écrasés, mais qui ne tergiversaient jamais, en face du devoir et des principes. Il est entré dans la vie publique, par la porte de l'honneur; il en sortira de même, les mains nettes et la conscience pure, et, ce après les multiples assauts que la perversion de tout le parti libéral a dirigés contre lui. A l'origine, il n'a pas voulu passer par les fourches caudines de Sir Wilfrid, pour assurer son élection. Une fois élu, on l'a traité en enfant gâté, on lui a laissé non seulement la distribution du patronage du comté en maître de l'administration. Quel homme! quelle marque de confiance! L'on croyait amadouer le jeune homme et avoir raison de sa farouche vertu.

Il n'en fut pas ainsi.

Voyant que la douceur ne faisait pas, l'on a eu recours à la rigueur, et le grand chef a fini par lancer les foudres de l'excommunication. C'était mesquin, petit, mais dans l'ordre.

Hier, en plein parlement, M. Ar-

mand Lavergne a dit au puissant Sir Wilfrid Laurier des choses bien cuisantes qui ont dû lui aller droit au cœur et lui faire regretter ses paroles d'excommunication. Ces déclarations sont d'un jeune homme, dont personne n'attaquera l'honnêteté, d'un libéral, plus convaincu, plus attaché aux principes du libéralisme vrai, que ses chefs et pour cette raison elles porteront la conviction.

Elles sont d'un homme qui connaît Sir Wilfrid Laurier et elles nous confirment dans ce que nous savions déjà, savoir que le grand *Canadien-Français* a sacrifié les Provinces de l'Ouest au fanatisme des Sifton et des Fielding, et la constitution et la langue française aux mêmes fanatiques.

Il n'y a plus à en douter, Sir Wilfrid Laurier, est un triste personnage au point de vue de notre nationalité, c'est un homme néfaste pour la race canadienne-française.

Ce n'est pas un meneur d'hommes, mais un vulgaire survenu qui n'a d'autre mérite que la soif du pouvoir pour lui et les siens.

Laurier et Bourassa

Une délégation composée d'électeurs du comté de Labelle, s'est présentée devant le Souverain Pontife Laurier la semaine dernière pour demander la prolongation du chemin de fer du Nord, du Nominique au Rapide L'Original.

Cette délégation a été présentée au premier ministre par M. Bourassa, député du comté de Labelle.

Les quotidiens nous rapportent que tout s'est passé le plus amicalement possible entre M. Laurier et son disciple insoumis M. Bourassa.

Sir Wilfrid a donc deux poids et deux mesures.

M. Armand Lavergne, député de Montmagny, s'était présenté devant le grand chef quelques jours avant avec une délégation d'électeurs de son comté, pour demander certains travaux publics urgents; Sir Wilfrid, sans examiner le bien ou mal fondé des réclamations de cette délégation, déclare qu'il ne peut rien entendre, attendu que le député de Montmagny n'est plus un député ministériel. Et M. Bourassa est-il donc un député ministériel, lui, il faut bien le dire, le véritable chef de M. Lavergne.

LA BANQUE D'HOCHELAGA

Paiera ou capitalisera à l'avenir les

Intrêts sur Dépôts d'Épargnes, QUATRE FOIS PAR ANNEE, 1er Mars, 1er Juin, 1er Septembre, 1er Décembre.

BUREAU PRINCIPAL - - - MONTREAL
Capital Payé - - - - - \$2,000,000
Fonds de Réserve - - - - - 1,600,000

SUCCURSALE À ST-JÉRÔME,
ALEX. LEFORT, Gerant.

Sir Wilfrid n'a pas lancé ses foudres contre M. Bourassa ; il n'a pas prononcé contre lui la peine suprême de l'excommunication.

Nous sommes bien convaincus pourtant, comme M. Laurier, doit aussi l'être, que si M. Lavergne revient demander un mandat aux électeurs de Montmagny après avoir résigné son siège, qu'il aura à ses côtés pour le supporter, le député de Labelle.

M. Laurier craint donc plus qu'il ne voudrait le laisser paraître celui qui le suit pas à pas pour lui reprocher sa veulerie, sa faiblesse coupable chaque fois qu'il s'agit de faire le sacrifice de nos droits en faveur des fanatiques.

M. Laurier a tenté plus d'une fois d'amadouer le député de Labelle. Se flatte-t-il de réussir en lui faisant patte de velours. Nous ne croyons pas qu'il y arrive.

Bien plus, nous sommes convaincus que la division s'accroît chaque jour d'avantage et le prochain appel au peuple sera l'occasion définitive qui mettra face à face le député vraiment indépendant, et le chef des concessionnaires Laurier. Le peuple est fatigué des concessions perpétuelles de ses droits, sous prétexte d'harmonie, d'entente cordiale entre les races qui composent ce pays.

Le grand chef s'aperçoit-il comme nous nous le constatons tous, que la race anglaise admire et aime ceux qui, le front haut, ne craignent pas d'exprimer ce qu'ils pensent, du moment que cela est juste. Les quotidiens réputés, journaux fanatiques de l'Ontario, sont pleins d'appréciations flatteuses du député de Labelle. A l'occasion des conférences qu'il a prononcées ces dernières semaines à Toronto.

Sir Wilfrid comprendra-t-il un jour, qu'il y a plus de véritable grandeur à être le maître de ses idées et de sa volonté, qu'à être celui d'une députation avachie (d'un troupeau de bêtes

sauvages, dirait M. Gladu, député d'Yamaska.)

Allons, Sir Wilfrid, faites un acte d'énergie. Prononcez l'excommunication contre le député de Labelle.

CIRCULAIRE

De Mgr. l'Archevêque de Montréal au clergé de son diocèse, au sujet de l'Encyclique de Sa Sainteté Pie X, aux catholiques de France.

Archevêché de Montréal,
le 24 janvier 1907

Chers collaborateurs,
L'encyclique que le Souverain Pontife vient d'adresser aux cardinaux, aux archevêques, aux évêques de France, et à tout le peuple français, a déjà été portée à la connaissance des catholiques de notre pays par la part des journaux. — Nous nous empressons nous-mêmes de la publier, et à raison de son importance, nous voulons qu'elle soit lue dans la chaire de toutes les églises, les communautés religieuses et les maisons d'éducation de notre diocèse.

C'est un document qui figurera certainement parmi les plus mémorables de l'histoire de l'Église. Il fait la lumière sur les tristes événements qui se déroulent aujourd'hui dans notre infortunée mère patrie. Il répond à toutes les questions qu'on a pu se poser, il signale et réfute les erreurs et les faussetés qui ont malheureusement trouvé cours, même parmi nous, dans certains milieux et dans certaines feuilles publiques. Il fait voir sur qui pèse la responsabilité des maux sans nombre dont souffrent aujourd'hui les catholiques de France. Il dit pourquoi Pie X a condamné une loi et des lois, inspirées par la haine de la religion et qui s'attaquent à la divine constitution de l'Église, en méconnaissant sa hiérarchie, son droit de propriété et la liberté de son culte. Il est éloquent et touchant à la fois. On y sent la fermeté que rien pas même la mort ne saurait ébranler, et la tendresse d'un père qui pleure sur les égarements de ses fils. Il marque au front les persécuteurs d'un opprobre éternel. Oui devant le monde entier, les sectaires qui gouvernent en ce moment la France sont à jamais flétris. Leurs noms vivront à jamais dans l'histoire, mais ce sera pour leur propre honte comme ceux de Ponce Pilate et de Julien l'apostat. Le nom de Pie X au contraire, rappellera une des luttes les plus glo-

rieuses de notre temps pour la vérité, la justice, l'honneur et la liberté.

Dans cette lettre vraiment inspirée le triomphe est prêté aux méprisés et aux persécutés d'aujourd'hui. "Quelle que soit la violence de la bataille dit le Pape finalement la victoire restera entre vos mains". C'est le grand mot qui console Nous aussi, nous avons confiance avec notre immortel pontife, et dans la prière, nous attendons la victoire qu'il nous promet.

Recevez, chers collaborateurs, l'assurance de mes biens dévoués sentiments en Notre-Seigneur.

PAUL
Archevêque de Montréal

—Une carte d'affaire est essentielle pour le commerce, vous en trouverez de tous les goûts et de tous les prix chez J. H. A. Labelle, imprimeur, St-Jérôme.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC District de Terrebonne COUR SUPERIEURE

DAME DORILA MOQUIN, épouse commune en biens de PIERRE MARI-NIER, hôtelier, du village de Sainte-Agathe des-Monts, District de Terrebonne, a ce jour, intenté une action en séparation de biens contre son dit mari.

Ste-Scholastique, ce 6 Février 1907.
NANTEL & ROCHON,
Avocats de la Demanderesse.

Meunier & Rolland

MANUFACTURIERS

PORTES ET CHASSIS,
JALOUSIES, MOULURES

Bois de Charpente, Bois préparé, Tour-nage, Découpage, Etc.
Toutes sortes de travaux faits promptement et à des prix modérés.

MEUNIER & ROLLAND

Ancienne manufacture Limoges, près du moulin à farine de M. Maillé, SAINT-JEROME.

Geo. N. Fauteux

Notaire
ST-BUSTACHE

Argent à prêter et très bons placements sont constamment offerts.

TEL. BELL No. 60.

L. L. Legault, B.C.L.

AVOCAT
LACHUTE, Que.

Société des Frais Funéraires de Saint-Jérôme



\$1.50 par année pour votre famille

S'adresser à
JOS. TRUDEL
Entrepreneur de Pompes Funéraires
J. TRUDEL, ST-JEROME
Directeur.
Encadrement d'images. 26-1-07

J. A. Beaulieu

AVOCAT

Bureau Edifice LA PIERRE,
Rue St-Jacques, Montréal.

Suit toutes les cours du district de Terrebonne.

J. L. St-Jacques, L. L. L.

AVOCAT

LACHUTE, P. Q.

Bureau à Ste-Scholastique le samedi.

NANTEL & ROCHON

Avocats

ST-JEROME, Co. TERREBONNE



HOTEL VICTORIA

ED. LANGLOIS, Prop.

Tél. Bell No. 39. ST-JEROME, P. Q.

HOTEL DU NORD

C. BONENFANT, Prop.

Accommodation de première classe pour voyageurs.
Spécialité : Table de première classe. Vins, Liqueurs et Cigares de choix.

Tél. Bell No. 74. ST-JEROME, P. Q.

HOTEL BELLEVUE

P. LAPOINTE, Prop.

Accommodation de première classe pour voyageurs.
Voitures à tous les trains. Vins, Liqueurs et cigares de choix.

Tél. Bell No. 65. ST-JEROME, P. Q.

Hotel du Marché

CHS. GAUTHIER, Prop.

Vins, Liqueurs et Cigares de choix.

Près du Marché, ST-JEROME, P. Q.

HOTEL G. P. R.

O. PERREAULT, Prop.

Chambres et Pension de première classe. Vins, Liqueurs et Cigares de choix.

Près de la gare, ST-JEROME, P. Q.

Hotel St-Jérôme

JOS. DEBIEN, Prop.

Chambres et pension de première classe. Vins, Liqueurs et Cigares de choix.

COIN ST-GEORGES ET STE-ANNE,
ST-JEROME, P. Q.

Ce qui a fait la vogue du "Café de Madame Huot"

c'est la qualité insurpassable de cette combinaison de cafés des meilleures provenances: il stimule agréablement et supprime la fatigue du corps et de l'esprit. Jugez par vous-même de la valeur de notre assortiment. Envoi franco sur réception de \$2.00.

Nous Payons le Fret
dans les Provinces de
Québec et Ontario.

2 lbs. Café de Madame Huot 75c.
1 lb. The Japonais "Condor" 40c.
1 lb. The Noir Ceylan "Condor" } ou 2 lbs. de l'un ou l'autre de ces Thés, au choix 40c.
1 lb. Moutarde "Condor" absolument pure, contenant toute son huile 50c.
1 lb. Poudre à Pâte "Condor" sans rivale 25c.
1 lb. Épices Assorties. Boîte de 1-4 lb. Les plus hautes qualités 50c.

LA CIE E. D. MARCEAU, LIMITÉE, Thés, Cafés, Épices, Vinaigres en Gros,
281-285 RUE SAINT-PAUL, MONTREAL, Canada.

GRATIS . . .

Sur demande, notre livre:
"L'art de préparer du bon Café
et du bon Thé."

JOSEPH-EVARISTE

Esclave de l'esclavage

Ce récit est extrait des *Missions d'Afrique*, des Pères Blanc, bulletin paraissant à Québec, tous les mois. — Prix de l'abonnement, 50 cts par année. — S'adresser aux *Missions d'Afrique*, 37 rue des Remparts, Québec.

Bien émouvante est l'histoire de cet enfant que vous voyez là bas, le dos labouré de cicatrices, les lobes des oreilles percées et si développés qu'ils tombent presque sur ses épaules. Il paraît vieux, mais il n'a pas ses quatorze ans.

Il y a quelque sept ans, le petit Kuendabune vivait paisible dans son village, avec son père Malipiro et sa mère Kaluba, encore jeunes. On cultivait maïs, sorgho, patates douces, et le reste, sans aucune appréhension. Un jour, on vit les grandes herbes remuer ; au-dessus, de temps en temps, apparaissaient des têtes aux longs cheveux crépus, surmontés d'aigrettes de plumes. L'enfant était aux champs avec son père et sa mère, s'amusant à débusquer des rats de leurs domaines souterrains. Mais un cri retentit : " Mazi ! Mazi ! " les Mazitu ! (pillards esclavagistes), et de tous côtés des gens affolés couraient vers le village. Comme un troupeau de chèvres poursuivi par des lions, se précipite en bêlant vers son étable, et se presse en foule à la porte pour entrer, ainsi ces pauvres Noirs s'entassaient à la porte de leur village, où ils ne pouvaient passer qu'un à un, poussant des cris d'effroi, tandis qu'arrivaient les brigands. Ruendabune courait de toute la force de ses petites jambes : tout à coup quelque s'abat sur sa tête, et il tombe la face contre terre.

Un mazitu, qui l'avait étourdi d'un coup de casse-tête, le ligote, le met de côté, et court prendre sa part de la grande curée.

Que se passe-t-il alors dans le village ? Il est facile de se le figurer. Les vieillards et les hommes qui offraient de la résistance étaient tués, les jeunes femmes et les enfants, liés les mains derrière le dos et jetés brutalement la face contre terre, toutes les maisons pillées. Les brigands, après une nuit d'orgie, rassemblèrent leurs prisonniers, les attachèrent par le cou à une longue corde et partirent pour de nouveaux exploits. Tout le butin fait au village fut divisé en paquets dont on chargea les captifs de la veille. Malgré son jeune âge, Kuendabune eut le sien, fort lourd... Le pauvre petit ! la corde passée autour du cou lui faisait lever la tête, le blessant horriblement et l'empêchant de jeter les yeux à terre ; aussi après quelques heures de marche dans la forêt, il avait le cou déchiré et les pieds ensanglantés.

Quelles douleurs il endura pendant les quinze jours que dura cette chasse à l'homme, qui amenait sans cesse de nouvelles victimes et de nouvelles charges ! Sa tête n'était qu'une plaie ; il fut malade de la fièvre, obligé de marcher quand même, entraîné qu'il était par ses compagnons de route, traîné par le cou ; et quand, épuisé, il tombait, un nerf de bœuf s'abattait brutalement sur son dos.

Quelquefois, un homme mourrait, on le détachait, et il restait là dans le sentier... toute la caravane l'enjambait et les vautours s'abattaient sur son maigre cadavre. Un matin, malgré les coups, Kuendabune ne put se relever. Froidement un de ses bourreaux le détacha et le jeta de côté.

Resté seul, l'enfant, brûlant de fièvre, se traîne à travers le camp désert, boit longuement à unealebasse abandonnée, mange quelques restes de nourriture et recouvre un peu de force. Mais où aller, dans ce pays inconnu ? D'ailleurs il était malade, et ses pieds déchirés et démesurément enflés refusaient de le porter. Il s'assit contre un arbre et se mit à pleurer. Un homme vint, le chargea sur ses épaules et l'emporta dans une vieille hutte pleine de vermine, dans un village abandonné. Il se croyait sauvé, mais il n'était que réservé pour le marché. Les vautours suivent les caravanes pour se repaître des cadavres de ceux qui meurent ; ainsi des hommes cupides viennent ramasser les moins malades, les soignent, puis vont les vendre. Plus lâches que les pillards armés, ils ne courent aucun danger, et leurs esclaves ont plus de prix parce qu'ils ne sont pas épuisés par une longue marche et par les privations. C'est un de ces hommes qui avait recueilli le petit Kaendabune.

La guérison fut lente, car les plaies des pieds s'étaient envenimées. Et combien de fois, dans ses longs jours d'immobilité forcée, il songea à son petit village où il avait vécu heureux avec son père et sa mère, au milieu des champs de maïs, de sorgho et de patates douces ! Quand il se sentit assez fort, il demanda humblement à son maître la permission d'aller voir sa mère. " Ta mère ! fit celui-ci, où est-elle ? Tu es mon esclave ; si tu me repaître de ta mère, je te tuerai. " Il comprit alors l'horreur de sa situation, mais sans se désespérer, il résolut de se sauver. Les circonstances l'y aidèrent, ou plutôt la Providence, qui avait sur lui des vues miséricordieuses.

Un jour une caravane vint à passer. Furtivement il se mêla aux porteurs au moment du départ, sans que son maître, qui était absent, pût s'en apercevoir. Mais la fièvre le ressaisit, et en arrivant à une journée de la Mission, où devait passer la caravane, on dut le porter. Ses nouveaux compagnons de route l'abandonnèrent et un chrétien nous le conduisit. Rentré chez lui, son maître ne l'apercevant plus, avait soupçonné qu'il s'était enfui avec la caravane. Il se lança à sa poursuite et, à l'aide des renseignements qu'il recueillit, il arriva à la Mission. " Vous avez volé mon esclave, nous cria-t-il. Rendez-le-moi ou payez-moi ! — On te le paiera, bonhomme, lui fut-il répondu ; mais petit est très malade, il ne vaut pas cher. — Vous l'avez ensorcelé pour le faire mourir. Un garçon que j'aurais bien vendu 200 francs ! sans compter tout le travail qu'il aurait chez moi. " On lui jeta de l'étoffe pour 100 francs, et il partit en maugréant, mais content au fond, croyant bien nous avoir vendu un mourant.

Des soins assidus rendirent la santé au Kuendabune. C'est maintenant Joseph-Evariste. Au commencement, il a bien craint d'être tombé une troisième fois

BANQUE D'HOCHELAGA

SAINT-JÉROME, P. Q.

Capital payé - - - 82,000,000
Fonds de réserve - - - 81,600,000

DIRECTEURS :

MM. F. X. ST-CHARLES, Président. ROB. BICKERDIKE, M. P.,
Vice-Prés. HON. J. D. ROLLAND, J. A. VAILLANCOULT,
A. TURCOTTE, E. H. LEMAY, J. M. WILSON.

Gérant Général : M. J. A. PRENDERGAST

Gérant : C. A. GIROUX.

Assistant Gérant : F. G. LEDUC.

Inspecteur : O. E. DORAIS.

Emet des lettres de crédit circulaires pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde ; ouvre des crédits commerciaux ; achète des traites sur les pays étrangers ; vend des chèques et fait des paiements télégraphiques sur les principales villes du monde ; prend un soin spécial des encaissements qui lui sont confiés, et fait remise promptement au plus bas taux du change.

L'INTÉRÊT SUR LES DÉPÔTS D'ÉPARGNE EST PAYÉ QUATRE FOIS PAR ANNÉE : les 1er mars, 1er juin, 1er septembre et 1er décembre.

Les dépôts peuvent être retirés en tout temps sans avis.

Les affaires transigées par la malle sont traitées avec un soin particulier et reçoivent une attention immédiate.

ALEX. LEFORT, GÉRANT.

Felix Brunelle



SPECIALITÉ :
Sulkeys Bicycles et
Sulkeys de chemin.

FORGERON
VOITURIER



Toutes sortes de
Voitures
et Réparages

ST-EUSTACHE, P. Q.

R. GUENETTE FILS & CIE

MANUFACTURIERS
ENTREPRENEURS.

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Tournage, Découpage,
Meubles de toutes sortes, Etc.

Nous donnerons des estimés pour n'importe quel genre
d'ouvrage en menuiserie.

CHEMIN DE LA MANUFACTURE ROLLAND,

Tel. Bell No. 98.

ST-JEROME, P. Q.

dans l'esclavage, mais on l'a vite rassuré, et on lui a raconté que des personnes charitables du Canada touchées des malheurs des pauvres esclaves, nous envoyaient de quoi les racheter, pour en faire des hommes libres. (1) Et quand il a été plus instruit, on lui a dit qu'il devait prier pour ces chrétiens généreux. Oh ! oui, répondit-il, car ils m'ont tiré non seulement de l'esclavage des hommes, mais aussi de l'esclavage du démon. Ils sont bien bons ces Blancs ; jamais je n'oublierai de prier le bon Dieu pour eux. Père, ajoutait-il naïvement, vous écrivez souvent à vos frères qui sont là-bas, dites-leur que le petit Joseph Evariste prie pour eux et les aime beaucoup : ils sont mes pères eux aussi. "

Ces rachats coûtent en moyenne 20 piastres. Les personnes qui font cette charité deviennent les parents adoptifs de ces enfants qui portent plus tard au baptême les noms qu'elles-mêmes désirent leur donner.

LOUIS MOLINIER, des P. E.

AVIS DE FAILLITE

IN RE :

ADÉLARD ROBERT & CIE.

St Jérôme.

DAME ELMINA THIBAULT, épouse séparée de biens de Adélarde Robert, commerçant, de St-Jérôme, ayant fait affaires sous les nom et raison de " ADÉLARD ROBERT & CIE. " épicière, à St-Jérôme, a, ce jour, fait cession volontaire entre les mains des soussignés pour le bénéfice de ses créanciers.

Toute réclamation doit être produite au bureau des soussignés dans les 15 jours du présent avis, afin d'être colloquée.

WILKS & MICHAUD,

Comptables

No. 205 rue St-Jacque, Montréal.

Montréal, 2 février 1907.

CAMILLE DE MARTIGNY,

Avocat.

La NATION est publiée par J. C. d'Imprimerie de Saint-Jérôme, qui en est propriétaire, et est imprimée par J.-M.-A. Lavoie, imprimeur, à Saint-Jérôme, P. Q.

PAR-CI, PAR-LÀ

Le directeur de l'*Avenir*, dans un long article intitulé : "Imposteur" vient de "laisser couler le fiel de son âme au bout de sa plume," pour nous servir de sa si juste circonlocution.

La cause première de cette expansion purulente est le voyage du cousin Jean en Belgique, et la publicité que lui donne M. Olivar Asselin, dans son journal, le *Nationaliste*.

Le directeur de l'*Avenir du Nord*, dont le travail exclusif a été de "dégrader, mépriser, blâmer, critiquer, accuser, incriminer, dénoncer sans preuve, sans sincérité, sans loyauté et sans franchise," des années durant, dans son journal, l'ancien député du comté de Terrebonne, l'hon. Alph. Nantel, devrait couvrir soigneusement ses épaules de ce manteau d'ignominie, dont il cherche à vêtir le directeur du *Nationaliste*.

Il est de ces gens tellement remplis d'eux mêmes, que croyant avoir crayonné le portrait du voisin, se sont burinés sans pitié.

La neige qui est tombée en si grande abondance dans l'Ouest a considérablement éprouvé le bétail des ranches de là-bas. Des troupeaux entiers chassés par le vent et ne trouvant pas de nourriture sous cette épaisseur de neige vont se masser sur les lignes de chemin de fer ou les convois en écrasant en quantité. Le C.P.R. a été obligé d'engager des hommes qui chassent et dispersent ces troupeaux à l'approche des trains.

Nous attirons l'attention des cultivateurs de la province de Québec sur le fait que les plus grands commerçants de Québec et de Montréal sont obligés d'aller acheter une grande quantité de porcs dans la province d'Ontario, pour fournir aux consommateurs de la région du bas du fleuve Saint-Laurent. Cette industrie est pourtant rémunératrice. Nous ne comprenons pas que nos cultivateurs ne s'adonnent pas à cette branche de l'élevage comme on le fait dans Ontario.

Nous offrons nos félicitations à M. Joseph Quintal, de la maison Quintal et Lynch, grands exportateurs de grains et foin qui vient d'être élu président de la Halle aux Blés.

M. Quintal est marié à une Jérômiene, Mademoiselle Valérie Beaulieu, fille de notre populaire hôtelier, M. Louis Beaulieu. Il nous fait particulièrement plaisir de le féliciter.

Nous venons de remporter une éclatante victoire conservatrice dans la

Colombie Anglaise, où le gouvernement McBride qui en a appelé au peuple, a été maintenu au pouvoir par une éclatante majorité. Le résultat est de beaucoup meilleur que lors du précédent appel au peuple. Cet événement n'est pas de nature à faire tort au parti.

L'opposition libérale dans la législature de la Province d'Ontario s'est choisi un chef. M. Graham a rallié sur sa personnalité la majorité des suffrages. M. Graham a immédiatement exposé son programme qui semble dans ses grandes lignes, pour ne pas dire dans ses détails, copié sur la sage et progressive politique du gouvernement Withney.

Malgré la rumeur persistante qui continu de désigner M. Jacques Bureau au poste de Solliciteur-Général, rien d'officiel n'est encore venu d'Ottawa à se sujet.

Il paraît que M. J. A. C. Ethier, député des Deux-Montagnes a de fortes ambitions. Qui sait s'il n'arrivera pas? Il arrive tant de choses extraordinaires depuis l'avènement des libéraux.

Pourquoi pas l'hon. J. A. C. Ethier comme l'hon. J. B. B. Prévost.

Non, c'est incroyable !! Le Dr Sam. Desjardins, député de Sainte-Thérèse, n'est pas muet. Les journaux nous rapportent qu'il a ouvert la bouche à la Chambre des Communes.

Le Docteur voudrait savoir la quantité de sucre d'érable qu'il s'est fait au pays depuis deux ans.

Est-il curieux ce bon Docteur? Daniel Osiris, un philanthrope comme il y en a peu vient de mourir à Paris. Il lègue cinq millions de dollars à l'Institut Pasteur. Ce philanthrope est grec. C'est lui qui acheta il y a quelques années la Malmaison, chateau situé à quelques distances de Paris, qui avait été la résidence de l'Impératrice Joséphine, de 1795 à 1815. Après l'avoir restauré, il l'offrit à la nation Française en 1900 pour en faire le musée Napoléonien.

Le député de la division St-Louis, de Montréal, M. Godfroy Langlois a fait sa profession de foi en matière éducationnelle. Il s'est déclaré en faveur des écoles nationales comme le voulait le distingué prélat américain Mgr Ireland. M. Langlois qui ignorait qu'après avoir fait la triste expérience des écoles nationales, Mgr Ireland les avaient publiquement désavouées et avait prêché la thèse con-

traire, a fait un joli four. C'est pardonnable, après tout on ne peut pas exiger du député de St-Louis qu'il affecte ses loisirs à étudier les livres publiés par les Evêques.

L'opinion générale à Ottawa semble être que la session actuelle ne sera pas de longue durée. Elle se terminerait sur la fin de mars, ou en avril, afin de permettre au premier ministre et ses collègues d'aller prendre part à la conférence coloniale à Londres.

Il est de nouveau rumeur qu'une grande convention des conservateurs de tout le pays serait tenue à Ottawa immédiatement après la session actuelle. Il n'y a aucun doute que la meilleure entente possible règne actuellement entre les membres du parti conservateur. Souhaitons que cette convention, si elle a lieu, cimentera encore davantage les liens qui nous unissent à nos amis des autres provinces.

M. ARMAND LAVERGNE

DONNE DES EXPLICATIONS EN CHAMBRE

Nous publions un résumé des explications fournies par le député de Montmagny à propos de l'excommunication prononcée contre lui par sir Wilfrid Laurier.

M. Lavergne dit : " M. l'Orateur, avant l'appel des ordres du jour je voudrais attirer votre attention sur un sujet qui, bien que n'étant personnel doit en justice à la fois pour le Premier ministre et pour moi-même être exposé ici sous son vrai jour. Certains libéraux trop zélés et certains journaux de parti excessivement serviles ont donné cours à une histoire que l'on trouve ainsi rapporté dans le *Soleil*, cela s'intitule : " Une juste rebuffade " et a été publié dans ce journal le 28 janvier dernier :

" M. Armand Lavergne a fait l'expérience d'une très désagréable réception, quand il a conduit chez le premier ministre, une délégation des libéraux les plus importants de son comté. L'entrevue avait pour but de discuter la reconstruction du quai de St-Etienne et certains autres travaux publics, et l'on rapporte qu'en réponse à leurs instances l'hon. M. Laurier aurait dit aux délégués qu'il serait heureux de considérer leur requête, mais que pour le moment il ne pouvait prêter attention à aucune demande venant de M. Lavergne, qui n'est pas un député ministériel.

M. Lavergne aurait répondu à cette objection qu'il avait toujours compris que le libéralisme canadien-français reposait sur le principe de la liberté.

" Au cours d'une entrevue subséquente, on rapporte que M. Lavergne aurait déclaré être prêt à résigner son mandat pour se présenter de nouveau devant l'électorat de Montmagny."

Comme bien d'autres histoires qui ont paru dans le *Soleil* tout cet article ne contient pas un mot de vérité. Le correspondant d'un journal libéral d'Ontario a

donné une autre version des faits laquelle bien que n'étant pas d'une entière exactitude, se rapproche plus de la vérité que celle du *Soleil*. Son compte rendu portait pour titre : " Le Premier Ministre et M. Lavergne."

PAS MINISTÉRIEL, MAIS LIBÉRAL

Comme cette histoire a créé une certaine sensation, je saisis cette occasion de déclarer que même si je n'étais plus suivant la décision du Premier Ministre un député ministériel, je pense pouvoir me dire encore un député libéral. Un ancien chef du parti libéral dont le parti j'espère n'a pas entièrement oublié le nom — je veux parler de l'honorable Edward Blake — disait toujours qu'un homme public a droit à son opinion et qu'il doit pouvoir l'exprimer en temps qu'il juge le plus opportun. Eh bien je suis encore un libéral et cela intéresse peut-être la Chambre de savoir que je n'ai jamais été élu comme partisan du ministère et que je n'ai jamais été choisi comme candidat ministériel, mais que j'ai été à la fois choisi et élu comme libéral et rien autre chose. A ce sujet me permettra-t-on de déposer devant la Chambre un document qui indique très clairement quelle était ma position quand je fus choisi candidat dans Montmagny.

Une journée après la réunion de la convention qui me choisit, je reçus du ministère un document qui me fut présenté de la part des ministres par M. Ernest Roy, le député de Montmagny à l'assemblée législative, et en présence de M. Bourassa. Ce document qui était tout prêt à être signé se lisait ainsi :

UN DOCUMENT

" Je soussigné, Armand Lavergne, candidat libéral dans Montmagny, déclare formellement que j'approuve les actes du cabinet actuel et que je suis candidat ministériel purement et simplement.

" Daté à le . . . février 1904."

On me présenta ce document en me disant que si je ne signais pas je n'aurais point l'appui du gouvernement. Je répondis que ma position était très claire ; que tout ce que l'on avait à faire était de choisir un autre candidat et que je ne signerais jamais aucun document susceptible d'enchaîner mon indépendance ; que je voulais être un représentant du peuple et non pas une simple machine à voter. J'ignore ce qui arriva après cela, si ce n'est que malgré mon refus de me proclamer candidat ministériel j'eus l'appui du ministère et je fus élu à la dernière élection générale je fus réélu bien qu'alors — j'ignore pour quelle raison — on m'ait laissé virtuellement seul. Rien ne peut donc être plus clair : je fus élu non pas comme ministériel, mais comme libéral.

J'ai juré à mes électeurs de suivre les principes libéraux et je crois avoir tenu mon engagement et avoir toujours agi en cette chambre comme libéral.

QUESTIONS DES ÉCOLES

Comment ai-je rempli l'engagement que j'avais contracté envers mes électeurs? En quatre occasions j'ai voté contre le ministère.

Tout est cher ! Tout est cher !

ÇA COÛTE CHER POUR VIVRE C'est vrai ! C'est vrai !

Mais vous trouverez cependant plusieurs marchandises chez le soussigné qui ne sont pas aussi élevées que le prix courant du marché.

Le beurre hausse.

Notre prix n'est pas changé.

Les conserves haussent.

Notre approvisionnement est fait ;
les prix sont en votre faveur.

Le marché aux melasses va monter.

Nous avons un stock de choix à des bas prix.

Les Pommes sont rares et chères.

Nous vendons toujours plus bas qu'à Montréal.

On crie partout : La nourriture des animaux est difficile à se procurer !

Nous avons un assortiment complet

FARINE, AVOINE, FOIN, PAILLE, BLÉ,
BLÉ-D'INDE, GRU, SON.

Nous avons un beau

BLÉ-D'INDE No. 2

qui vous coûtera meilleur marché que l'Avoine, Blé-d'inde

cassé et sassé pour chevaux aussi pour volailles, plus bas que le Blé et l'Avoine.

Notre Marchandise pour le Carême nous arrive dans ce moment, telle que

POISSON FRAIS, POISSON SALÉ,

la qualité est belle les prix sont bas.

Venez voir nos marchandises.

Demandez nos prix, ils sont à votre avantage.

C. E. LAFLAMME, - ST-JEROME, P. Q.

En 1896, le 7 mars, j'entendais le premier ministre déclarer à Québec, à la salle Jacques-Cartier, que s'il est un principe gravé en lettres d'or dans le programme du parti libéral, c'est celui du droit des minorités. J'ai toujours, depuis lors, appuyé ce principe. Vint la question des écoles du Nord-Ouest et j'entendis le premier ministre déclarer qu'il resterait jusqu'à la fin sur le roc de la constitution. Je restai avec lui sur le roc de la constitution, mais une crise se produisit et quand la crise se fut produite, je m'aperçus que j'étais resté seul avec mon ami de Labelle sur le roc de la constitution.

Si alors nous votâmes contre le gouvernement, ce n'est pas que nous ne fusions plus libéraux ou que nous eussions changé de principe, mais c'était que le ministère avait abandonné les siens.

Et puis, étions-nous plus coupables que ce ministre de la Couronne qui provoqua la crise ou que cet autre ministre qui l'aggrava et qui menaça de jeter son chef par-dessus bord si celui-ci continuait de vouloir remplir ses engagements envers le pays ?

J'ai aussi voté contre le ministère sur cette question de la North Atlantic Trading. J'ai voté contre cette immigration, préférant être un homme plutôt qu'un membre de ce troupeau si complaisamment décrit par le député d'Yamaska. J'ai voté contre cette immigration, que dénonçait le programme et la grande convention libérale de 1893. Et je crois avoir eu raison.

Quant à mon vote sur le bill du diman-

che, je n'ai, pour le justifier, qu'à rappeler que ce projet fut amendé au sénat dans le sens exactement que j'avais indiqué. Or, cette chambre a approuvé les amendements du Sénat.

Dans l'affaire des statuts révisés une question de principe était en jeu. J'ai voté contre le ministère pour faire respecter la constitution et les droits de la langue française qu'elle garantit clairement.

A suivre

La Confédération et l'Île du Prince Edouard

Dieu soit loué ! La dernière semaine parlementaire à Ottawa s'est écoulée sans qu'aucun nouvel accroissement ne soit fait à l'acte de la confédération.

Il y a bien eu une tentative faite par M. Hughes, député du comté de King's (Île du Prince Edouard)

M. Hughes s'alarme, à bon droit, de la diminution constante de la représentation de l'Île du Prince Edouard, dans le Parlement fédéral, représentation, qui de six membres qu'elle était en 1867 est descendu à trois.

Le député de King's voudrait que le gouvernement de la Puissance obtienne du pouvoir Impérial qu'aucune des provinces qui composent la confédération ne voient leur représentation tomber au-dessous du chiffre qu'elles avaient lors de leur entrée.

Notre gouvernement libéral d'Ottawa pour cette fois a fait exception.

Il a repoussé la motion du député de King's.

Puisque les habitants de cette partie du pays n'entendent pas mieux l'élevage, qu'ils en supportent les conséquences. Autrement l'acte fédéral de 1867 ne serait plus qu'un vain mot.

Il y a bien assez de pages de l'acte de la confédération que le gouvernement libéral déchire depuis dix ans, sans arracher encore celle-ci au bénéfice des provinces anglaises.

Nous invitons les habitants des provinces maritimes à venir chercher nos canadiennes de la province de Québec, c'est le plus sûr moyen pour eux, de conserver leurs positions et leur part d'influence dans le gouvernement de leur pays.

Nos canadiennes avec leur proverbiale fécondité, auront toujours cet avantage en accroissant la population de la province de Québec de faire perdre quelque siège aux provinces anglaises, qui toutes en perdront inévitablement à moins qu'elles n'attirent chez elles un plus fort courant d'immigration.

St-Jovite

— Une grande séance sera donnée par les jeunes gens du cercle, dimanche soir le 10 février 1907, à l'hôtel de ville. Les portes ouverte à 7 1/2 hrs, lever du rideau à 8 heures. Admission 25 cents, sièges réservés 35. — Dimanche après-midi après Vêpres. Représentation pour les enfants, admission 10 cents

— Une grande soirée de patins a eu

lieu à St-Jovite, la semaine dernière, aussi un grand nombre de spectateurs y assistaient. Les patineurs, surtout le sexe féminin intéressaient l'assistance.

Labelle

— A une assemblée des conseillers tenu lundi, 4 février, M. P. E. Forget a été réélu maire de la municipalité de Labelle, sur proposition de M. James McGibbon, secondé par M. George Church. Les conseillers présents étaient MM. P. E. Forget, Geo. Church, James McGibbon, Adélar Berthiaume, Louis Jubinville, Joseph Talonde, Napoléon Marinier, M. Oscar Raymond, agissait comme secrétaire temporaire en l'absence du secrétaire, J. A. Dignosse, retenu chez lui par la maladie qui a adressé une lettre à la Corporation offrant sa démission comme secrétaire. Le maire P. E. Forget a remercié les conseillers de l'honneur à lui conféré.

— A une réunion du conseil de la paroisse de Labelle, M. Charles Martin a été élu maire et ils ont réengagé le même secrétaire, M. J. A. Dignosse.


— M. Henri Bourassa, député de Labelle, a fait, dimanche soir, devant les membres de l'Académie française au Collège Sainte-Marie, une conférence sur "le devoir social du Canadien-français."

JOURNAL CONDAMNÉ

M. Jules-Edouard Prévost, fils, propriétaire du journal *l'Avenir du Nord*, a été condamné à \$100 de dommages-intérêts envers M. W. Bruno Nantel, avocat, de St-Jérôme.

Il s'agissait de différents articles parus dans le journal, en 1901, à propos de questions municipales.

C'est le juge Tellier qui a rendu jugement. M. Nantel réclamait \$100.



**Impressions de toutes sortes
faites avec gout, prompti-
tude et à bas prix**

— CHEZ —

J. H. A. LABELLE

IMPRIMEUR

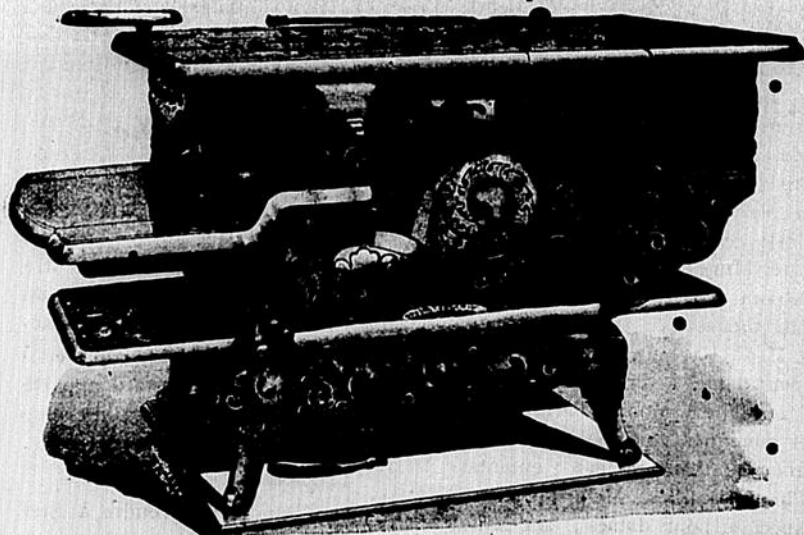
SAINT-JEROME, P. Q.



S. G. LAVIOLETTE

Marchand de

POELES DE CUISINE ET AUTRES,
 COURROIES POUR MOULINS,
 SCIES RONDES, DYNAMITE,
 FERRONNERIES, PEINTURES, VERNIS,
 FAIENCE, POTERIE VERRERIE,
 FERBLANTERIE, ETC., ETC.



Chaque poêle vendu est accompagné d'un certificat au sujet de la qualité et de la cuisson.

MOULINS A COUDRE de \$25.00 et \$30.00.
 LAMPES ELECTRIQUES de qualité supérieure pour 25c.
 BICYCLETTES **RED BIRD**, de Brantford, Ont.

Clous, Broche à clôture, Blanc de plomb, Huiles, Peinture préparée, etc., au prix du gros.

S. G. LAVIOLETTE,

COIN DES RUES ST-GEORGES ET STE-ANNE, ST-JEROME

Téléphone Bell No. 43

Belle de Poste No. 89

J. D. GUAY

MAGASIN GENERAL

193, 195, 197, 199, 201, 203 rue Labelle, ST-JEROME

La Maison J. D. Guay vient de recevoir le plus grand assortiment de fourrures qui se soit vu à St-Jérôme.

22 caisses de grande dimension viennent d'être ouvertes dont voici la liste :

- 75 Capots de Chats Sauvages de \$50.00 à \$90.00
- 25 " Kangorou de \$30.00 à \$35.00
- 25 " Chien de mer \$40.00 à \$50.00
- 20 " Bulgarian Dogs \$25.00 à \$35.00
- 15 " Australian Calfs \$20.00 à \$25.00

125 Manteaux pour Dames de tous genres.

450 Tours de cou, Etoles, etc., etc.

600 Casques en Loure, Vison, Mouton de Perse, dans tous les prix de \$2.50 à \$25.00.

Il faut que le tout soit vendu d'ici au 31 décembre.

Venez visiter et vous convaincre des prix qui sont au moins 10 pour cent moindre que les prix de Montréal.

J. D. GUAY

ST-JEROME, P. Q.

Arthur Thibodeau

CONFISEUR EN GROS

Toujours en mains un assortiment considérable de Bonbons de toutes sortes. Aussi spécialité de fabrication sur commande sous le plus court délai.

PRIX TRES MODERES

ARTHUR THIBODEAU

CONFISEUR EN GROS

37 rue St-Sauveur, ST-JEROME.

La Maison P. Simard

EPICERIE DE GROS ET DETAIL

IMPORTATEUR DIRECT DE

VINS, LIQUEURS, EPICERIE ETC.

Controle les meilleures marques de Brandies, tels que :

CESAR COLLIN, COUSIN & FRÈRE, HAMEL GENTIBERT, GUIMOND & FILS, ETC. GRAND CHOIX DE SCOTCH JOHN DEWAR KILMARNOCK, McARTHUR, HUGH McADAM & CO., RHUM ST-GEORGES, BLACK JOE, LES GINS DE KUYPER, MELCHERS. GRAND CHOIX DE VINS PORT, CHERRY, CLARETS.

VIN GINGEMBRE, en caisse et au gallon.

Beau choix de Liqueurs Françaises, tel que :

CHARTREUSE JAUNE ET VERTE, BÉNÉDICTINE, CREME DE MENTHE, CREME DECACAO, CURACAO, SHERRY BRANDY, ANISETTE, MARASCHINO, ETC.

Les Epiceries sont de première qualité, à des prix raisonnables.

Cette maison rivalise avec avantage avec les grandes maisons de Montréal pour les prix et la qualité de ses marchandises.

Les hôteliers et le commerce en général épargnent de l'argent en faisant affaire à cette maison. Un soin tout spécial à bien servir les clients. Tout le monde y est traité sur le même pied.

Une visite est respectueusement sollicitée.

Echos du District

A Saint-Jérôme

—Il est rumeur qu'une épidémie de rougeole sévit depuis une couple de semaines à l'asile des Sœurs Grises à St-Jérôme. Le public sait que cette maladie est éminemment contagieuse et souvent très dangereuse et il s'étonne que des mesures sanitaires n'aient pas été prises pour enrayer la maladie avant qu'elle ne se répande dans la ville dont presque chaque famille a des enfants fréquentant cette institution. Nous ne savons pas si cette rumeur est bien fondée ni si l'on a pris les mesures exigées par la loi et la prudence dans le cas où il existerait réellement une épidémie.

Si le danger existe nous ne comprenons pas pourquoi M. le Dr H. Prévost médecin de l'institution n'aurait pas fait un rapport au bureau d'hygiène, et si ce rapport a été fait nous ne voyons pas pourquoi ce bureau n'a pas rempli les devoirs qui lui incombent.

—A VENDRE immédiatement, avec ou sans roulant, une des plus belles terres de la région, de 90 arpents, située à 15 arpents de la ville de St-Jérôme, avec maison, etc. Aqueduc partout. S'adresser à J. E. Parent, N. P., St-Jérôme.

—A sa dernière réunion, le conseil de la ville de St-Jérôme s'est occupé de la formation de ses divers comités. Ils sont composés comme suit :

Finances : M. C. E. Laflamme, président et MM. Laviolette, Filion, Fournier et Giraldeau.

Hygiène : M. E. Fournier, président, MM. Filion et Piché.

Chemins et éclairage : Lapointe, président, Piché et Laviolette.

Aqueduc : Filion président, Laviolette et Giraldeau.

Feu : Laviolette, président, Laflamme et Piché.

Marché et Police : Desjardins, président, Lapointe et Laflamme.

Parc et monument Labelle : Fournier, président, Laviolette et Desjardins.

M. S. G. Laviolette a été élu pro-maire.

Les réviseurs pour l'année courante sont MM. Laflamme, Laviolette et Fournier.

M. Antoine Beaudry a été de nouveau nommé auditeur.

Les évaluateurs sont MM. J. H. Matte, François Lorrain et Emery Gratton.

M. Dolphis Morand est l'inspecteur agraire et MM. Frédéric Léveillé, Anthime Lorrain, Frédéric Campeau et Paul Clément gardien d'enclos.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de la Safety explosive Co. of Canada Limited offrant de venir établir une manufacture ici à une distance suffisante du centre de la ville. Cette compagnie emploierait au moins vingt-cinq hommes.

Le conseil autorise le secrétaire à répondre à M. Withycomb l'un des propriétaires de cette compagnie qu'il est prêt à l'entendre et qu'il avisera ensuite.

—M. J. H. Matte est autorisé par le conseil à faire l'estimation du coût des travaux nécessaires pour le parachèvement du troisième étage de la bâtisse actuellement occupée par The Harrower Co., et de faire rapport sans retard au conseil.

A LOUER.—Le magasin autrefois occupé par feu M. Chs. Godmer, rue Labelle, près du Pont de Fer. S'adresser au Dr Denis Berthiaume, St-Jérôme.

—Les billets se vendent rapidement pour la soirée qui aura lieu dans la salle du marché, le lundi, 11 février courant.

POISSON SALÉ, POISSON FRAIS.

Nos poissons salé et frais nous arrivent pour le carême ; les prix sont à la hausse, c'est une bonne idée de placer sa commande dès maintenant, l'acheteur y gagnera certainement.

C. E. LAFLAMME.

—Sont allés à Ste-Scholastique mercredi prendre part à la magnifique soirée donnée par Mademoiselle Prévost : Mesdames Ed. Marchand, et C. D. Longpré, Mesdemoiselles Alice et Thérèse Marchand, Fabiola Rodier, Marie Hillman, Attie Cuierrier, Noémie et Georgine Fournier.

Messieurs J. B. Donnelly, T. Léonard, J. Hillman, S. Rodier, Jean Simard, A. Parent, J. Leray, Cunningham.

ON DEMANDE un commis à la Librairie St-Jérôme.

J. E. PARENT, N. B.

—La partie de Hockey entre le club St-Jérôme et celui de St-Jovite, a eu lieu dimanche, mais ne s'est pas terminée, une petite difficulté étant survenue entre les joueurs en est la cause. Ils espèrent cependant se reprendre bientôt.

Positions des joueurs.

St-Jovite 4.	Buts	St-Jérôme 4.
Fortin	Buts	Lorrain
Meilleur	Points	Fournelle
McPeat	Couverts	Langlois
Strong	Avants	Parent
Grace	Avants	Brissette
Dury	Avants	LeRay
Charbonneau	Avants	McCallum

—MAGASIN et plusieurs logements à louer, s'adresser à J. E. Parent, N. P.

St-Sauveur

—Lundi, 4 février, a une séance du conseil municipale, M. F. X. Clouthier a été réélu maire de cette municipalité à l'unanimité des voix pour la vingt-troisième fois.

—Nous regrettons d'apprendre le départ de M. L. N. D. Houle, M. D., pour Nicolet. Nous lui souhaitons succès dans cette ville.

Ste-Agathe

—La villa de M. Ch. A. Nelson, sur la presqu'île de M. Nantel, a été détruite par le feu, samedi dernier. Les pertes sont de \$8,000.

L'explosion d'une lampe est cause de ce désastre. Les personnes qui se trouvaient dans la maison à ce moment se sont sauvées en robes de nuits. La maison était occupée par M. Evans, de Montréal ; M. Harvie Surry et le chef Lachance ont été blessés.

Ste-Thérèse

—Le 12 février (mardi gras), il y aura séance récréative et musicale, à la Salle Académique du Séminaire de Ste-Thérèse. En voici le programme :

1. Ouverture.—"La Forge dans la Forêt" par la Fanfare.
 2. "Le Légataire" — (Comédie en vers par *Régnard*).
 - 1er Acte,
 3. Exercices gymnastiques par M. le professeur Scott.
 4. "Le Légataire"
 - 2e Acte
 5. Orchestre.—Valze.
 6. "Le Légataire"
 - 3e Acte
 7. Orchestre.—"Ouverture Majestic"
 8. "Le Légataire"
 - 4e Acte
 9. Finale.—Fanfare.
- Entrée : 25 cts. Sièges réservés : 50 cts. Portes ouvertes à 1/2 hr après midi.
- Samedi dernier, le 2 février, malgré une température des plus maussade, notre patinoir était envahi par une foule

CIGARETTES

5c Derby 5c

Il s'en vend des millions tous les ans.

de patineurs des deux sexes, venus de Terrebonne, Ste-Rose, etc. La course fantasmagorique des patineurs aux costumes variés et brillants contrastait énormément avec la tristesse des éléments. La fanfare de Ste-Thérèse nous donna les morceaux les plus choisis de son répertoire. Les prix nombreux donnés par nos maisons de commerce : Douglass & Cie, Ltée, P. Desjardins & Cie, Dom. Furniture Co., J. B. Lefebvre, W. P. Brennan, M. Morris, etc., ont été gagnés par : Costumes les plus brillants pour dames : 1er Mme Dr Skane, 2e Mlle B. Deschambault ; costumes les plus brillants pour messieurs : 1er M. P. Chatterburn, 2e M. C. Fauteux ; Costumes comiques pour dames : 1er Mlle R. Montgomery, 2e Mlle S. Moody, Terrebonne ; costumes comiques pour messieurs : 1er M. Lorantz, 2e M. O. St-Jean ; enfants : 1er D. Therrien ; filles : Mlle Therrien ; course spéciale pour dames : 1er Mme McKenzie, 2e Mlle Gagnon, Ste-Rose. Les juges étaient MM. J. W. Gilmour, E. A. Bruneau, J. O. Sénécal.

Lachute

—Une explosion arrivée mardi après-midi, aux poudrières de la Compagnie "Dominion Cartridge" de Brownsburg, a coûté la vie à Thomas Bramber, qui a été tué presque instantanément. Ce dernier, âgé de 40 ans, était très estimé.

Il y aura enquête.

Ste-Eustache

—Ont été élus maires : Pour le village, Dr Ch. V. E. Marcell. Pour la paroisse, Mr. Isidore Constantin.

—Il y aura une partie de hockey entre Ste-Eustache et Ste-Scholastique, le 17 du courant. La joute aura lieu à Ste-Scholastique. L'indisposition de quelques joueurs a été la cause du retard apporté dans la réponse à l'invitation du club Ste-Scholastique, le 24 du mois dernier.

TERRE A VENDRE

Une magnifique terre à vendre à Ste-Scholastique, de 12 arpents de large sur 15 arpents de haut, y compris sucrerie, etc., etc. S'adresser à

JOS. TOUGAS,
Ste-Scholastique.

AVIS

Toute personne qui désire acheter une terre ou une propriété dans un village ou une ville ou qui désire vendre sa propriété ou l'échanger pour un commerce quelconque, ferait bien de s'adresser à MM. Derouin & Lorrain, de St-Jérôme.

MM. Derouin & Lorrain sont en rapport avec les agents les plus compétents de Montréal et donne toujours pleine satisfaction.

BUANDERIE SAINT-JEROME

Tout ouvrage fait à la main. Aucune machine ni ingrédients chimiques ne sont employés. RIDEAUX DE DENTELLE une spécialité. PRIX MODÉRÉS.

Geo. Lepage

Rue St-Georges, ST-JEROME

La CAISSE D'ECONOMIE
des CANTONS DU NORD
St-Jérôme, P. Q.

R. DESCHAMBAULT,
Gérant.

UNION ASSURANCE SOCIETY

ETABLIE EN 1714

L'ACTIF DEPASSE \$25,000,000

L'une des plus anciennes et des plus puissantes compagnies de feu. Dépôt au gouvernement de \$525,000. Pour informations, s'adresser à

T. L. ROBBEY, Gérant, Montréal.

JOL. BENOITE, St-Jérôme.

J. M. DORION, Agent Général,

1-9-05 M. Dorion sera à St-Jérôme une fois par semaine.

Lachute, P. Q.



Téléphone Longue Distance 37 D. P. 41

Hotel Beaulieu

G. A. Beaulieu, Prop.

Cuisine française. Le mieux aménagé pour Banquets. Attention spéciale pour les voyageurs de commerce.

Le plus Grand Hotel de la Ville
PRÈS DE LA GARE

ST-JEROME, P. Q.

Spécialité :
Bière Allemande Importée.